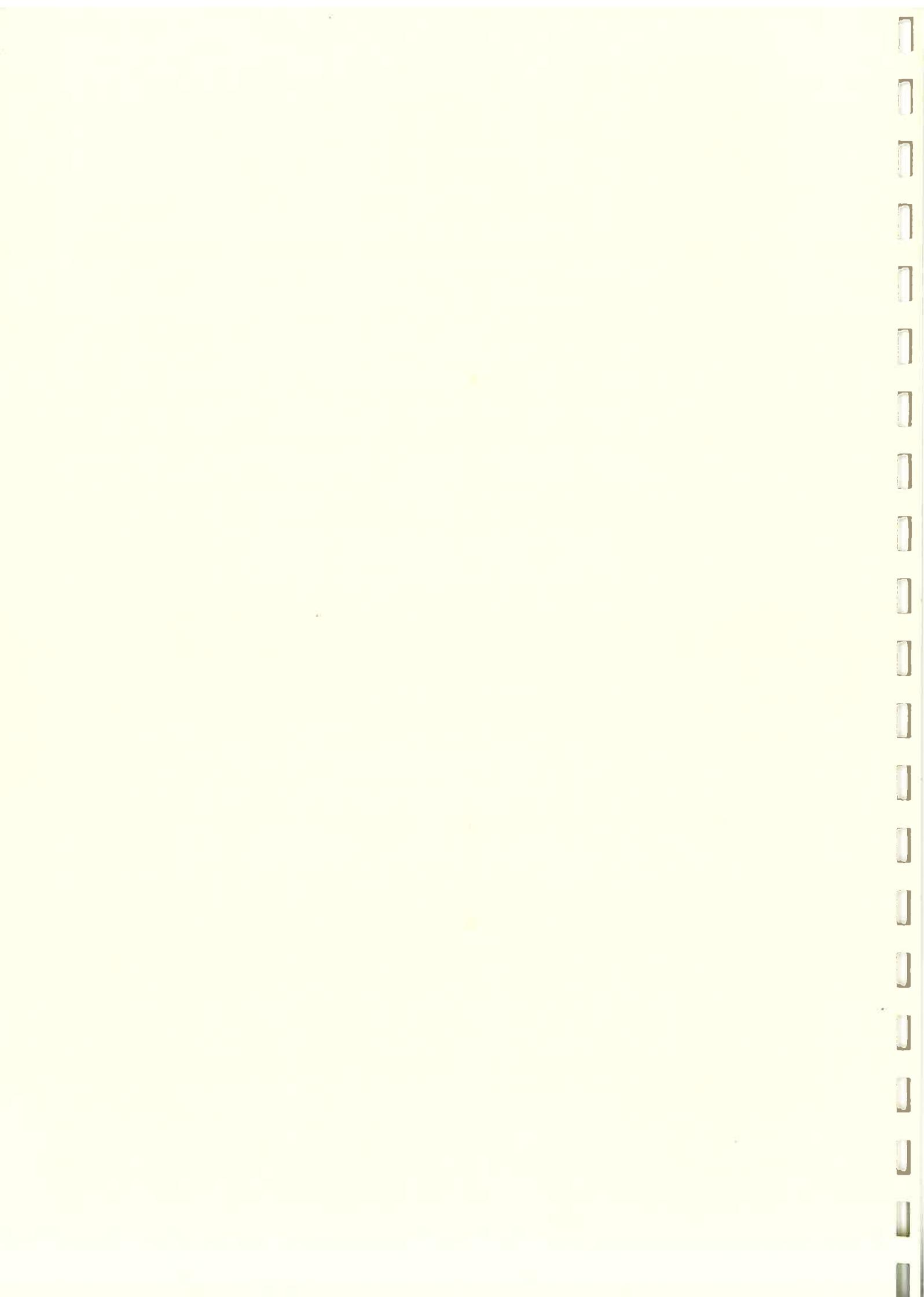


# FUANS 2001



**BULLETIN MUNICIPAL**



## Le mot du Maire...

L'année 2001 a vu la mise en place d'une nouvelle équipe municipale. Celle-ci remercie les citoyens qui se sont déplacés nombreux pour ces élections. Elles se sont déroulées dans un climat serein, ce dont nous nous réjouissons.

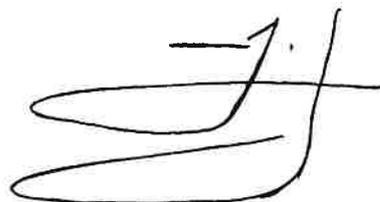
Nos chaleureux remerciements aux membres sortants pour leur dévouement au cours des derniers mandats.

Une pensée particulière pour Jean qui nous a quittés trop vite. Son action, sa discrétion, sa disponibilité resteront présents dans nos mémoires.

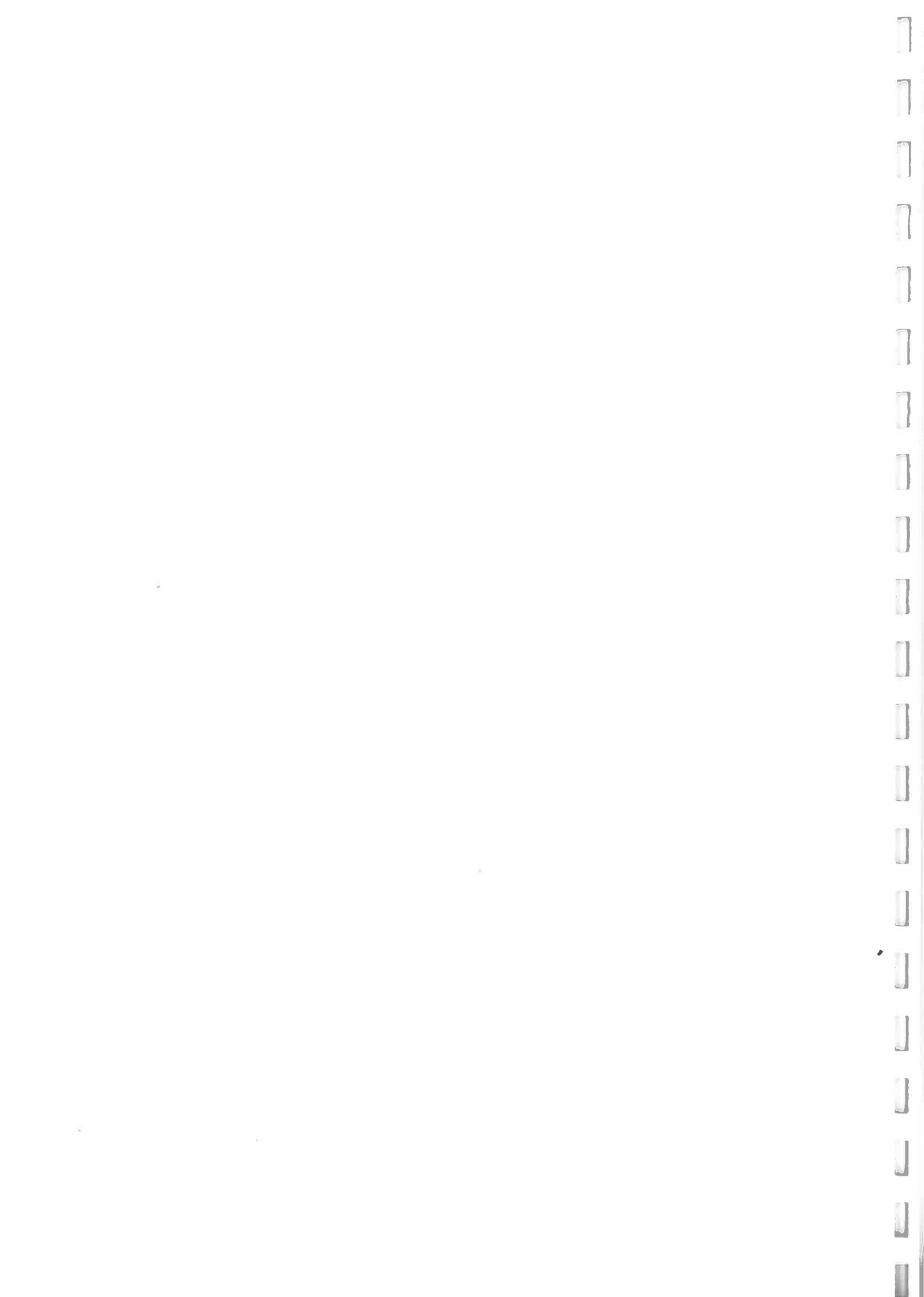
L'ensemble du Conseil vous souhaite une bonne année 2002 : aboutissement de vos projets, réussite pour vos enfants et santé pour chacun des membres de vos familles. Nous nous efforcerons d'être à votre écoute et de répondre à vos attentes.

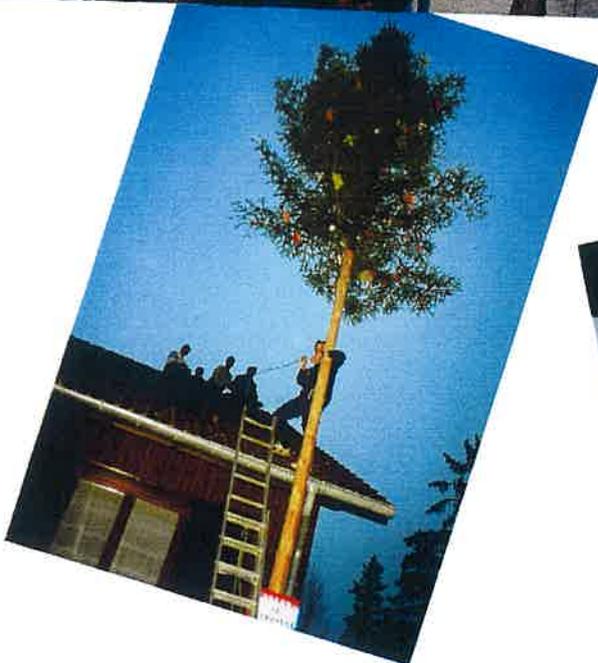
Que le passage à l'Euro n'apparaisse pas comme une contrainte mais comme une évolution vers un meilleur partage de valeurs communes entre Européens !

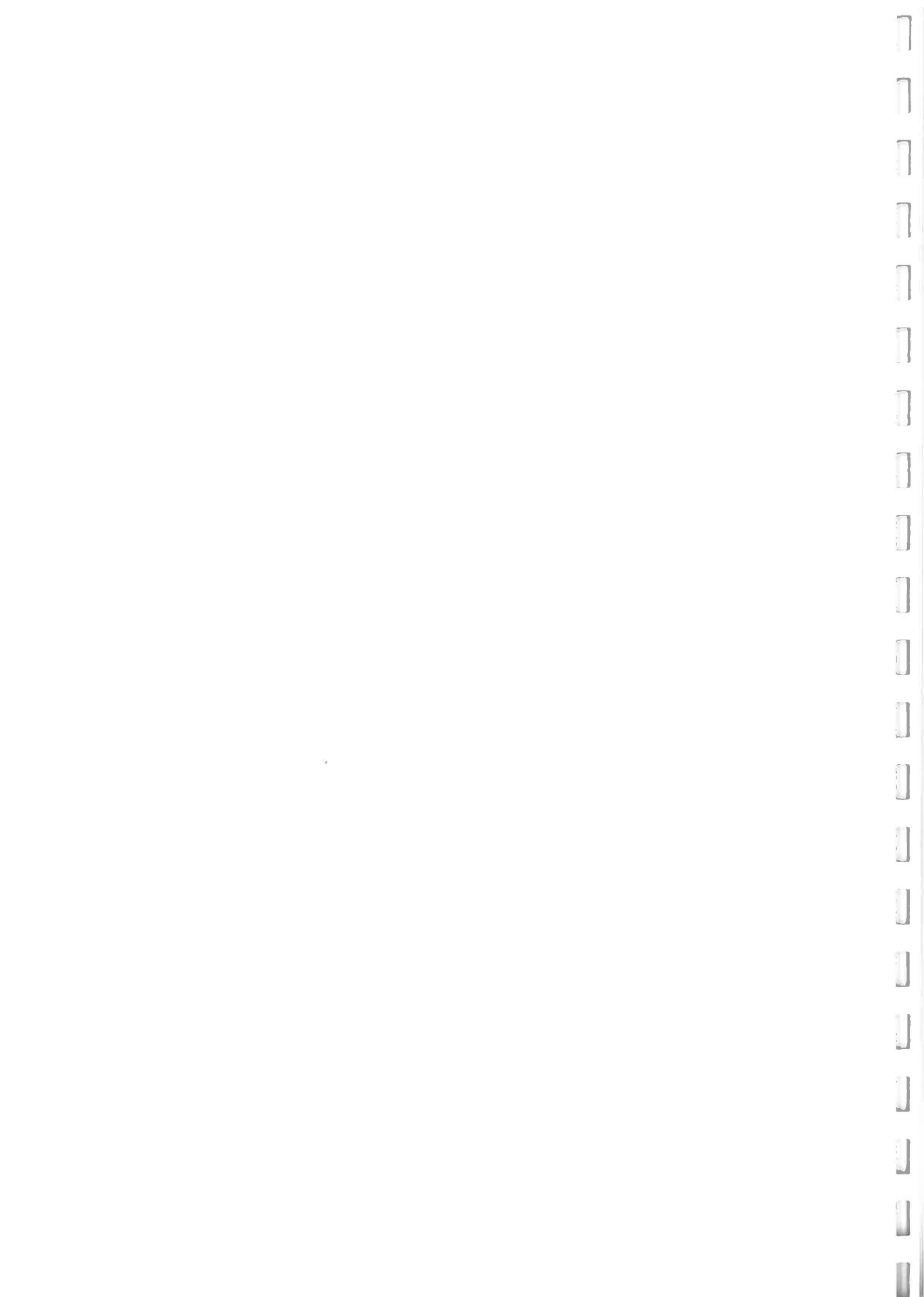
Pierre GUILLET

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'P. Guillet', with a stylized flourish at the end.

La Municipalité vous présentera ses vœux le 06 janvier 2002 à 11 heures à la salle des fêtes où le verre de l'amitié vous sera offert.







## L'investissement communal au 20 décembre 2001

### DEPENSES

Montant des emprunts	145 628.69
Achat porcherie + frais	238 214.91
Auto Partner-Peugeot	59 800.00
Matériel informatique	28 895.36
Bacs à fleurs	9 328.80
Nettoyeur haute pression	11 362.00
Presbytère (non soldé)	151 618.83
<b>Total :</b>	<b>2 009 416.59</b>

### RECETTES

FCTVA 1998	74 597.00
Subvention acompte cure	117 250.00
Fonds européen	48 480.00
DGE 50% pour cure	125 000.00
Cautions loyers	7 040.88
Remboursement TVA	
Travaux cure	154 446.00
<b>Total :</b>	<b>526 813.88</b>

### PLACEMENTS ARGENT :

La recette de bois 2000 ayant été importante, suite à la tempête, nous avons placé la somme de 600 000 francs en bons du trésor.

Pour compenser la perte des ventes de bois 2000 et 2001, l'O.N.F. nous a octroyé un prêt bonifié d'un montant de 1 642 000 francs au taux de 1,5% pour une durée de 5 ans. Cette somme a été placée également en intégralité en bons du trésor.

# Le Fonctionnement communal au 20 Décembre 2001

## Dépenses

Viabilisation			
parcelle Noisetiers	108 293.02 F	Personnel non titulaire	60 746.75 F
Eau	3 945.67 F	Personnel titulaire	254 725.71 F
Electricité	53 740.53 F	Cotisations URSSAF	78 395.00 F
Combustibles	47 719.95 F	Cotisations retraites	35 820.08 F
Carburants	10 064.84 F	Assurances personnel	9 267.46 F
Fournitures petit		Médecine du travail	902.30 F
équipement	11 350.86 F	Divers	10 427.05 F
Fournitures de		<b>Charges de personnel</b>	<b>450 284.25 F</b>
voirie	3 619.10 F	Indemnités élus	70 441.00 F
Fournitures		Cotisations retraite élus	2 380.86 F
administratives	8 444.36 F	Aide sociale	
Fournitures		Département	5 600.55 F
scolaires	468.00 F	Service incendie	36 572.00 F
Autres fournitures	4 179.00 F	Contributions communes	6 840.00 F
Locations	388.80 F	Fournitures scolaires	22 043.82 F
Entretien		Subventions	32 377.00 F
bâtiments	75 771.10 F	<b>Charges financières</b>	<b>176 255.23 F</b>
Entretien voirie	52 951.70 F	Intérêts des emprunts	58 501.02 F
Entretien matériel		Frais sur prêt	2 080.00 F
roulant	16 156.20 F	<b>Total</b>	<b>60 581.02 F</b>
Maintenance	10 063.04 F	<b>Total des dépenses</b>	<b>1 220 420,26 F</b>
Assurances	32 896.22 F		
Documentation	1 474.00 F		
Indemnité			
Percepteur	2 377.00 F		
Fêtes et			
cérémonies	12 962.87 F		
Transports			
collectifs	11 386.50 F		
Frais			
d'affranchissement	4 448.00 F		
Frais de téléphone	4 648.79 F		
Cotisations	2 599.46 F		
Taxes foncières	33 880.00 F		
Vignette +carte			
grise	1 730.00 F		
Autres impôts	15 083.23 F		
Frais divers	2 656.72 F		
<b>Charges à</b>			
<b>caractère général</b>	<b>533 299.56 F</b>		

# Le Fonctionnement communal au 20 Décembre 2001

## Recettes

<b>Remboursement sur salaire personnel</b>	<b>44 885.15 F</b>
Autres redevances	1 527.15 F
Locations communaux	75 593.02 F
Permis de chasse + divers	900.00 F
Remboursements divers	8 249.17 F
<b>Total</b>	<b>89 269.34 F</b>
Contributions directes	245 146.00 F
Droits de mutation	16 476.00 F
Divers	220.00 F
<b>Impôts et taxes</b>	<b>261 842.00 F</b>
Dotation forfaitaire	156 754.00 F
Dotation solidarité	33 184.00 F
Dotation logement instit.	14 933.00 F
Autres dotations	1 253.16 F
Subventions communes	68 157.48 F
Etat/ compensation TP	21 307.00 F
Etat / compensation TF	3 273.00 F
Etat / compensation TH	11 139.00 F
<b>Total</b>	<b>310 000.64 F</b>
Revenus immeubles	131 487.80 F
Excédent budget bois	706 740.00 F
Autres produits courants	282.50 F
Autres produits	6 050.00 F
<b>Total</b>	<b>844 560.30 F</b>
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>1 550 557.43 F</b>

# ETAT-CIVIL

## Naissances



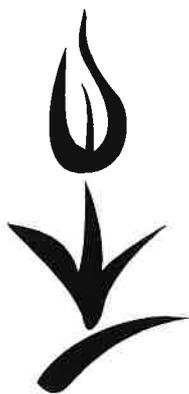
Charles VERMOT-DESROCHES	08 janvier
Camille VAUFREY	09 février
Bastien JACQUIER	19 avril
Noah LOPEZ	13 avril
Rémy GUIBELIN	19 mai
Mathias GAUME	23 mai
Océane SANSEIGNE	26 juin
Johan MARGUET	30 juin
Lise FUENTES	15 juillet
Manon CRETIN	03 août
Aslam NICOLIN	25 août
Laura SALOMON	07 novembre
Laurie JEUNOT	27 novembre
Ismaël COUSSEMENT	26 décembre

## Mariages



Jean-Michel PINEL	17 mars
Michèle BOISTON	26 mai
Michaël PEREIRA	30 juin
Christelle COURTOISIER à Maïche	
Frédéric FUSIER	21 juillet
Alexandra SCHOBERTH à Gilley	
Cyril CATTET	21 juillet
Sylvie PUGIN à Grand-Combe Chateleu	
Bruno GALLOU	18 août
Stéphanie BOBILLIER à Le Russey	
Patrice GUILLEMIN	25 août
Carine CHOPARD	
Thomas CORNET	
Florence LAURENT à Les Gras	

**Décès**



Juliette DROMARD  
Marguerite QUERRY  
Jean GAUTHIER  
Isabelle GARNACHE

28 janvier  
21 avril  
05 mai  
16 septembre

Ont été inhumé à FUANS

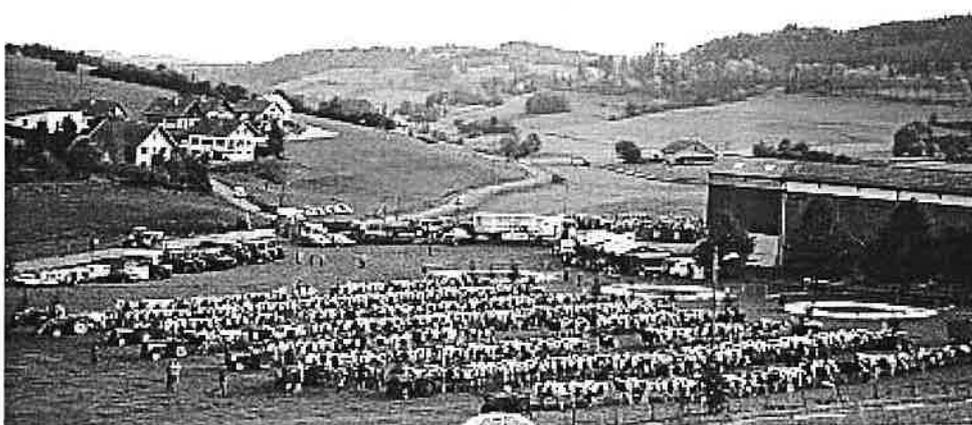
Wilfried LOUIS-JACQUET décédé le  
Léon GOGUILLOT  
Hubert BORNE

23 mars  
18 avril  
30 octobre

## LE COMICE

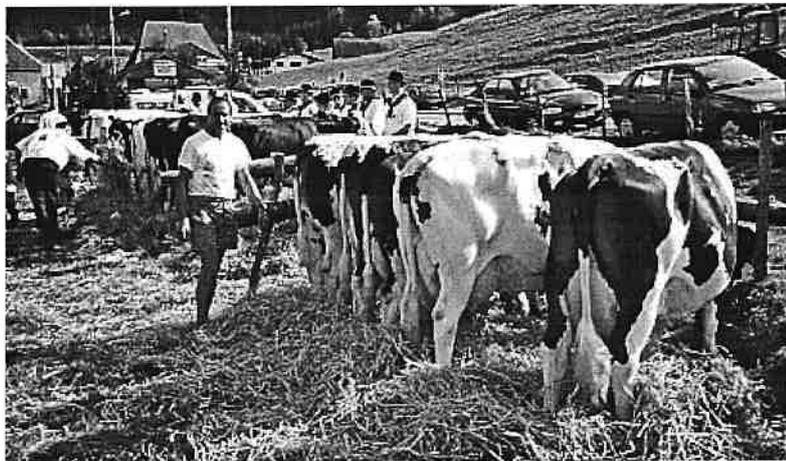
Depuis trois années, le président Louis Sauge de Guyans-Vennes s'investit dans l'organisation du comice et explique que « cette fête tourne sur environ vingt communes du canton et revient tous les dix-huit ans dans le même village ».

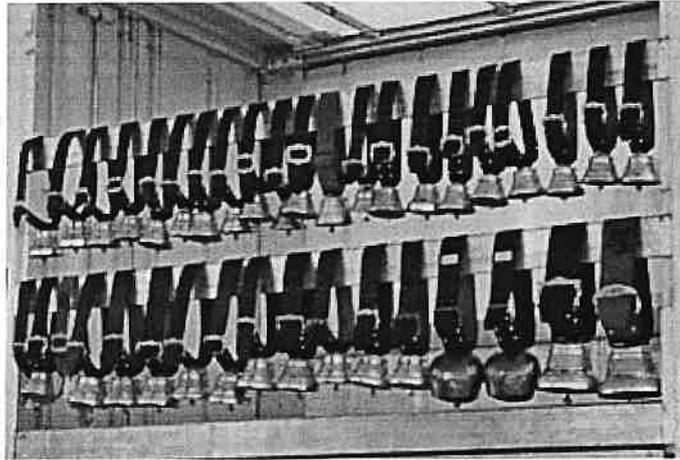
Le samedi 6 octobre 2001, tous les éléments ont été réunis pour une réussite complète de cette manifestation. Le soleil aidant, 67 exposants ont présenté 478 bêtes dans une toilette impeccable sur un terrain situé à la bifurcation de Consolation et Morteau, au village de Fuans. La présentation a débuté vers 9h30, les bêtes détachées sont passées devant le public et le jury.



Prenant en compte la beauté, l'élection porte uniquement sur la morphologie de la bête. Les premières de chaque sélection sont primées. Dix-neuf sections sont prévues ( dont seize pour les femelles et trois pour les mâles ).

A l'exemple des participants de Fuans et particulièrement des lauréats, les éleveurs étaient fiers de leur cheptel. Un concours prometteur en raison de la qualité des mamelles des jeunes vaches alignées le long des perches.





Les organisateurs ont innové par la présentation d'une quinzaine de taureaux répartis dans trois sections. Cette initiative a permis l'intégration de néophytes, qui ont contracté le virus...

Louis Sauge a remercié les bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette journée. Un repas a été prévu sur place à midi..



Le défilé de chars et bêtes primées a pris forme vers 16 h pour clôturer la manifestation sur le terrain.



## R.P.I. FOURNETS-LUISANS FUANS

Nous avons inscrit en juin 8 enfants de 2 et 3 ans à la maternelle des Commènes et 11 enfants de nouvelles familles qui ont choisi de rejoindre nos villages. Un élève a déménagé et 9 autres sont partis au collège en septembre. L'effectif des cinq classes est de 114 élèves actuellement soit 9 de plus que l'an dernier.

A la rentrée, l'école maternelle des Commènes compte 29 élèves inscrits : 4 en section des tout-petits, 15 en petite section et 10 en moyenne section. Les 14 élèves de grande section et les 10 élèves du CP sont scolarisés à l'école de Fuans. Les 21 élèves du CE ont rejoint l'école du Luisans, Melle Emmanuelle Bernard en a la charge suite à sa nomination sur le poste après le départ de Mme Stéphanie Dame pour Aubonne. Les 11 élèves du CE 2 et 9 élèves du CM1 sont dans la classe de Mr Hème . Mme Revillot enseigne aux 7 autres élèves du CM et à 13 élèves du CM2. Mme Desjours assure l'accompagnement pendant le transport sur le trajet « Le Luisans – Fuans » et Mme Mougin sur le trajet « Grandfontaine – Les Commènes ».

Le nombre de filles est de 58, celui des garçons de 56.

3 élèves viennent de Grandfontaine, 18 de Fuans, 33 des Commènes , 38 des Fournets, 23 du Luisans, 1 du Luhier et 1 des Fins.

Les 75 familles du R.P.I. ont élu en octobre Mmes Frédérique Balle, Lydie Cachoz, Anne Jolly, Isabelle Myotte-Duquet et Nathalie Tournier pour les représenter au sein du Conseil d'école.

Au niveau des nouvelles activités , les deux classes des Fournets ont pu assister en septembre à la répétition d'un concert donné en l'église de Morteau dans le cadre du Festival International de Musique de Besançon-Franche-Comté après avoir suivi deux séances d'animation musicale données à l'école par le Centre Polyphonique de Franche-Comté. Des musiciens de l'Orchestre de Besançon sont également venus deux fois dans les classes en novembre pour présenter leurs instruments et donner une initiation à la symphonie.

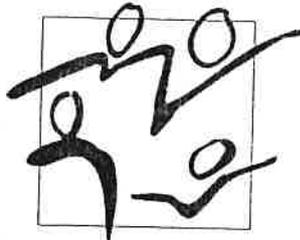
La classe de Melle Bernard a effectué un travail sur le tri sélectif et la valorisation des déchets avec l'assistance d'un animateur mis à disposition par la Communauté de Communes. Cette action a débouché sur la réalisation en classe d'un film vidéo. Une exposition , à laquelle les élèves se sont rendus, a clôturé cette opération à Pierrefontaine Les Varans.

Le mois de décembre s'est achevé , après la visite du Père Noël aux enfants de maternelle-CP, par le traditionnel repas offert par l'Association de Parents d'élèves à la Salle des Fêtes, moment de convivialité toujours très apprécié. Les élèves ont assisté avec beaucoup de plaisir à un spectacle « L'école des sorcières » mis en scène et joué par leurs camarades de CE1 costumés à la Salle Benoît Chalons.

L'Education Nationale souhaite qu'avant fin 2002 toutes les écoles soient connectées à Internet. Un dossier de projet TICE ( Technologies d'Information et de Communication pour l'Enseignement ) a été déposé en octobre. Les Municipalités ont décidé de financer l'achat de matériel informatique sous réserve de l'octroi d'une subvention par l'Education Nationale. Celle-ci ayant été accordée, quatre ordinateurs reliés en réseau seront prochainement installés à l'école des Fournets, première étape d'un équipement informatique plus performant et qui, à terme, devrait permettre à toutes les écoles du RPI d'être interconnectées.

L'achat du dameur mis en vente par le Comité des Fêtes a été financé par les communes, l'association de parents d'élèves et la coopérative scolaire. Espérons que la neige sera au rendez-vous pour justifier l'investissement et donner aux enfants la possibilité de s'initier aux joies de la glisse dans de bonnes conditions.

Meilleurs vœux à tous pour l'année 2002.



**FAMILLES RURALES**  
Association du Val de Vennes

# **centre de loisirs périscolaire**

Le Centre de Loisirs Périscolaire de Familles Rurales du Val de Vennes ouvert depuis la rentrée scolaire 1999 accueille les enfants du R-P-I FOURNETS-LUISANS-FUANS, âgés de 3 à 12 ans dans l'ancienne salle de mairie des FOURNETS.

Pour l'année 2001, le centre a accueilli une vingtaine d'enfants pour 15 familles concernées.

Le centre est ouvert après l'école, de 16h30 à 19h, avec un premier départ à partir de 17h30 pour les enfants âgés de 3 à 5 ans puis un deuxième à partir de 18h00 pour les 6- 12 ans. Nous fournissons le goûter et les divers matériaux pour les activités réalisées au cours de l'année et rapporter à la maison.

Le centre s'est terminé en Juin 2001 par une ballade à dos d'ânes pour les plus courageux et en charrette pour les autres . Les enfants ont put présenter leurs activités manuels aux élus, parents, amis et membres de l'association.

Le Centre périscolaire a également fonctionné pendant les petites vacances de Février et d'Avril, en après-midi de 13h30 à 18h30 .

Lors de celle-ci, des sorties et des activités furent réalisés( sortie cinéma à Morteau en Février et au Ball Parc à Pontarlier en Avril).

Le centre des petites vacances est ouvert à tous les enfants du Val de Vennes âgés de 4 à 12 ans et les inscriptions se font à la semaine.

A vos agendas :

Vacances de Février	du 04 / 02 / 2002	au 08 / 02 / 2002
Vacances d' Avril	du 08 / 04 / 2002	au 12 / 04 / 2002

Vous pouvez à présent vous inscrire ( s'adresser à Mme QUERRY Sylvie au 03 81 43 59 43).

Nous remercions les municipalités de FOURNETS -LUIANS et de FUANS d'avoir signer le contrat TEMPS LIBRES avec la C.A.F.

Ce dernier a permis de réaliser des activités et des sorties avec des intervenants extérieurs.

Nous vous souhaitons à tous nos meilleurs vœux pour l'année 2002 et au 7 Janvier, nombreux au Centre Périscolaire.

La directrice QUERRY SYLVIE

*notre avenir est à construire, inventons-le ensemble*

## Club du troisième âge.

C'est toujours avec plaisir que nous venons vous parler de notre club.

Il compte 22 adhérents qui pour la plupart se retrouvent tous les quinze jours à la salle des fêtes pour taper le tarot.

Au cours de l'année, nous avons participé à des concours de tarots inter-club, journée d'amitié : rencontre avec le club de Fournets-Luisans. Nous avons organisé le voyage de fin d'année croisière en bateau-mouche à Besançon, visite de Cléron, Montgesoye et pour terminer un joyeux repas à Passonfontaine.

Notre loto du 16 novembre a connu un vif succès. Merci à vous tous qui d'une manière ou d'une autre avez apporté votre concours : dons de lots, aide précieuse, etc... La recette permet au club de s'offrir un copieux repas. Deux dames ont été à l'honneur lors du repas au restaurant Guillet : Louise Gaume, 90 ans et Germaine Cuenot, 75 ans.

Nous recevrons en début d'année 2002 les clubs du Val de Vennes à l'occasion du concours de tarot du Crédit Agricole.

Marguerite Querry nous a quitté le 21 avril 2001. C'était un membre assidu de notre club. Nous assurons Alix et sa famille de toute notre sympathie.

Nous ne terminerons pas sans remercier monsieur le Maire et son Conseil Municipal pour l'attention portée à notre égard.



A vous tous, nous souhaitons une bonne année 2002.

## Comité des fêtes

Le mois de janvier frappe à nouveau à notre porte ; il est temps de tracer le bilan de l'année 2001 déjà écoulée.

Le Comité des Fêtes remercie toutes les personnes bénévoles qui offrent de leur temps et qui sont indispensables au bon déroulement de certaines activités.

C'est avec plaisir que nous acceptons l'aide de chacun et nous serions très heureux que de nouvelles personnes se sentent plus concernées afin de faire vivre davantage notre village.

A toutes les personnes intéressées, nous donnons rendez-vous pour l'assemblée générale qui aura lieu le **11 janvier 2002 à 20h30 à la salle des fêtes.**

Cette année, nos organisations habituelles se sont déroulées dans la même ambiance que les années précédentes :



Le banquet des classes a réuni une cinquantaine de conscrits très heureux de se retrouver et de faire la fête..

**Conscrits en 2 et 7,  
réservez le 24 février 2002**

Le pique-nique, grâce à la présence du soleil, s'est fait comme à l'accoutumée au Chalet du Mont-de-Fuans. Soleil, chaleur et bonne humeur étaient au rendez-vous pour une journée sport-détente.

Cette année, trois parcours VTT plus ou moins difficiles entre Fuans, le MontVouillot et Remonot vous étaient proposés afin que chacun puisse se faire plaisir.



Le 09 décembre, une trentaine de personnes se sont rendues au marché de Noël à Strasbourg pour une journée féerique.

**Le Comité des fêtes vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2002.**

## Histoire locale : la vie de l'abbé Boujon

Dans la paroisse des Plains et Grands-Essarts, le ministère de l'abbé Boujon fut de courte durée. Succédant à l'abbé Magnin-Faysot en août 1879, il est remplacé par l'abbé Léon Ménant ( 1845 – 1931 ), en janvier 1882. Ces 27 mois de son ministère ont toutefois marqué les habitants du village qui lui ont dressé un monument tout près de l'entrée de l'église sur lequel on peut lire : « Monsieur l'abbé Louis Antoine Boujon, prêtre catholique romain, curé des Plains et Grands-Essarts pendant deux ans, décédé dans la Paix du Seigneur le 7 novembre 1881, à l'âge de 37 ans ». Au delà de ce rapide résumé inscrit sur sa tombe, quelques indications glanées ici ou là et l'aide de personnes de sa famille, nous permettent de mieux connaître l'abbé Louis Antoine Boujon.

Peu à peu, quelques actes ont été retrouvés, permettant de retracer certaines étapes de la vie de ce jeune abbé. Si cette recherche a été assez chaotique, commençant par son décès dont l'acte à l'état-civil a permis de rejoindre ses origines. Suivons le cours de sa vie qu'il a achevée aux Plains et Grands-Essarts.

### Né à Fuans

C'est à Fuans que l'abbé Boujon a vu le jour. Son père, Jean Baptiste Boujon, cultivateur, âgé de 39 ans, se rend à la mairie de Fuans le 4 avril 1844 à midi . Il vient déclarer au maire du village, Jean Baptiste Lambert, que « ce présent jour à huit heures du matin, dans sa maison de Fuans », est né « de lui déclarant et de Marie Rosalie Girard, son épouse, âgée de trente et un ans » un enfant de sexe masculin, « auquel il a déclaré vouloir donné les prénoms de Louis Antoine ». il fut alors baptisé à l'église de Fuans.



Le père de l'abbé Boujon, Jean Baptiste Augustin, est né le dimanche 21 octobre 1804 à Fuans, quatrième des huit enfants de Claude Antoine Boujon, originaire des Fontaines de Guyans-Vennes et de Jeanne Pacifique Jeannerot, née à Fuans le 3 septembre 1776 et qui s'étaient mariés dans ce village de Fuans le 6 mai 1798, au temps agité de la Révolution.

La mère de l'abbé Boujon, Marie Rosalie Girard est née aux Cordiers, à Grand-Combe Chateleu, le 1<sup>er</sup> août 1812, dans la famille de Louis Girard et de Jeanne Baptistine Catherine Vermot-Desroches. Elle est couturière à La Grand-Combe, ses parents étant décédés, quand elle épouse le 10 juin 1834 à La Grand-Combe, Jean Baptiste Boujon.

Ils s'installent dans la maison de Fuans où ils accueillent douze enfants. Après Marie Thérèse en 1835, naissent Joseph Florin en 1837, Gustave en 1838, Félicie en 1840, Lucine en 1841, Joseph Edmond en 1842, suivi de Louis Antoine en 1844, le futur curé des Plains et Grands-Essarts. Après lui, Elise en 1845, Clémence en 1847, Julien Amédée en 1848, Sophie en 1849 et Julien Etienne en 1853, viennent rejoindre la famille Boujon.

### **Au village de Fuans**

Entre des aînés qui travaillent déjà dans les champs, gardent les bêtes, et les plus jeunes, encore bébés à bercer dans leur « bré », le jeune Louis Antoine va à la nouvelle école du village, construite en 1848.

C'est probablement l'abbé Drouhard, curé de la paroisse de Fuans depuis 1832, qui lui enseigne le catéchisme.

Il assiste à la messe et aux autres offices avec la plupart des enfants et habitants du village et des fermes des alentours, dans la première église de Fuans, bâtie en 1788. Elle était alors en si mauvais état, que, depuis 1842, il y avait un projet de reconstruire une nouvelle église, celle que l'on peut voir actuellement, mais qui n'aboutira qu'en 1861, alors que Louis-Antoine avait commencé son cheminement vers le sacerdoce.

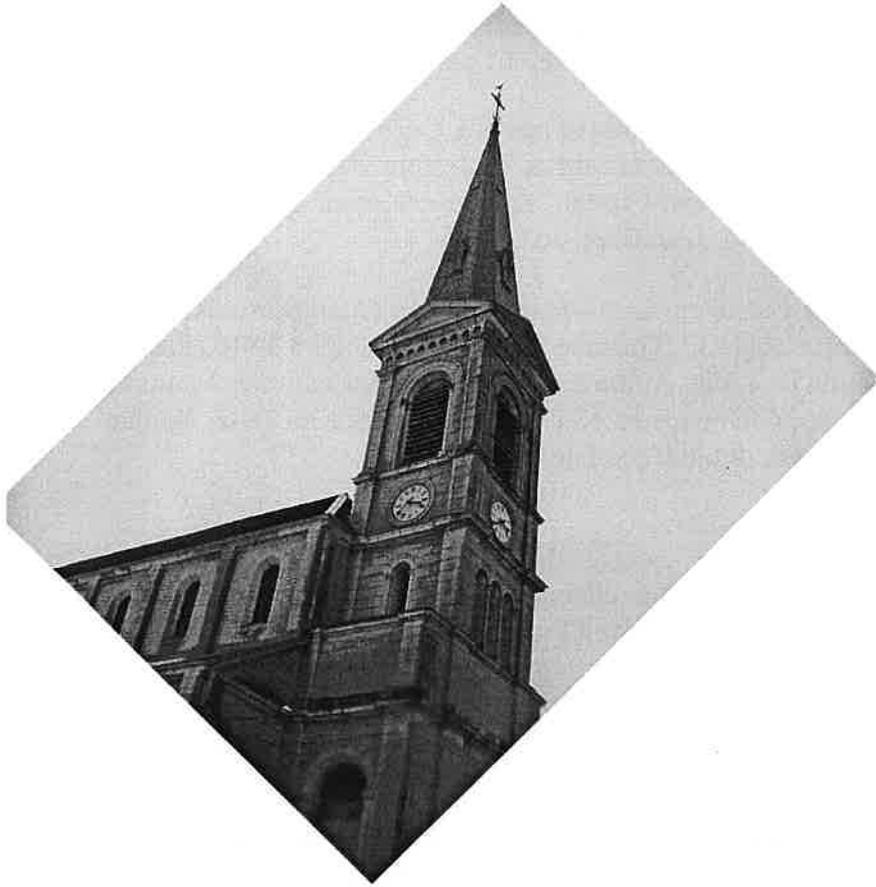
Encore enfant, allant vers ses onze ans, Louis-Antoine Boujon et sa famille vivent le drame de la mort du papa, Jean Baptiste, survenue le 19 janvier 1855, laissant à son épouse la charge de dix enfants entre six et vingt ans, et de la ferme.

### **. Où fit-il sa formation ?**

probablement au petit séminaire de Consolation qui est si proche et qui compte alors près de 150 élèves Il a pu y entrer vers 1857 Après 7 années à Consolation, ce sera la formation en philosophie à Vesoul puis en théologie à Besançon

. Survient la guerre de 1870., avec la retraite de l'armée de Bourbaki, les blessés, les prisonniers

Quelques mois après, il est ordonné prêtre par le Cardinal Mathieu, le 23 juillet 1871. Ce fut certainement un jour de joie pour sa maman âgée de 58 ans et ses frères et sœurs.



### **Vicaire à Montbenoit**

Après sa première messe dans la nouvelle église de Fuans, le Cardinal Mathieu nomme le jeune prêtre vicaire à Montbenoit auprès de l'abbé Huot, curé de Montbenoit, Hauterive, Montflovin, Ville-du-Pont. Il y restera jusqu'en 1876.

### **Curé de Sarrageois**

Successeur du Cardinal, Mgr Paulinier le nomme curé dans une paroisse renommée comme assez difficile, à Sarrageois où il succède à l'abbé Cassard.

### **Curé des Plains**

Le 18 avril 1879, le village des Plains et Grands-Essarts est en deuil : son curé, l'abbé Joseph Magnin-Feysot est décédé dans la nuit. Bientôt une question vient sur toutes les lèvres : qui va être notre nouveau curé ? Un mois après, la nouvelle arrive de Besançon : l'Archevêque a nommé un nouveau curé ; il vient de Sarrageois, il s'appelle Boujon. Le 16 août 1879, à l'occasion du baptême de deux enfants jumeaux, Marie Clara Victorine et Joseph Félix Désiré Moureaux, fille et fils de Léonard Moureaux et de Philomène Schaffner, apparaît pour la première fois la signature de « L. Boujon, prêtre, curé des Plains ». C'est donc entre la fin mai et la mi-août, que se situe l'arrivée de l'abbé Boujon à la cure des Plains et Grands-Essarts.

Son déménagement cause quelques remous. En effet, le Conseil Municipal a approuvé l'inscription au budget de la commune pour 1880, d'un crédit de 591 francs, motivé ainsi : « frais de réception et de transport des bagages de l'abbé Boujon de Sarrageois aux Plains ». Mais le préfet manifeste son désaccord avec une telle somme, et, d'office, il ramène ce crédit à 300 francs. Il faut rappeler que, quelque soit l'importance du déménagement, Sarrageois est à 100 Kms des Plains et Grands-Essarts. De plus, certainement l'abbé Boujon n'est pas venu seul aux Plains, mais était accompagné d'une servante, peut-être une de ses sœurs ? En définitive, c'est dans le presbytère qu'il s'installe. Une première trace de l'activité de l'abbé Boujon est l'inscription au budget communal de 1880, de 200 francs par le Conseil Municipal pour « acheter linges et ornements divers à l'abbé Boujon curé de la paroisse ». Est-ce un signe de bienvenue de la part des habitants des Plains ? Une demande de l'abbé Boujon ? ou une exigence de l'Archevêché pour la nomination d'un nouveau curé ? Toutefois l'action du Conseil Municipal ne s'arrête pas là. A ce même budget, il vote un crédit de 1000 francs pour « reconstruire le mur du cimetière qui est trop bas et tombe en ruines ». En fait, ces réparations du mur du cimetière coûteront 1417.38 francs et ce n'est pas l'abbé Boujon qui bénira cette réalisation, mais son successeur l'abbé Ménant. Pendant son pastorat, l'abbé Boujon signe 23 actes sur les registres, soit 6 baptêmes, 5 mariages et 12 décès.

#### **Le mariage de Julien Boujon\***

Parmi ces actes, peu après son arrivée, apparaît le 26 novembre 1879, un acte de mariage qui se remarque, ne concernant pas des habitants du village, mais des parents de l'abbé Boujon. En effet, il s'agit du mariage de « Julien Boujon, boucher à Maîche, fils majeur de feu Jean-Baptiste Boujon et de Marie Rosalie Girard, domiciliés à Montbenoit, d'une part, et Marie Marthe Honorine Sandoz, fille majeure de feu François Xavier Victor Sandoz et de Joséphine Triponey, domiciliée à Cernay, d'autre part » Julien Etienne Boujon semble être le jeune frère de l'abbé Boujon. Il faut donc le distinguer de Julien Amédée Boujon qui s'est marié peu avant, le 03 mai 1877 à Saint Hippolyte avec Marie Céline Vernier.

#### **Ses derniers moments**

A la mi-octobre 1881 l'abbé Boujon n'est plus en mesure de baptiser, d'officier dans son église. Certainement est-il déjà malade. Il décédera le 07 novembre 1881 à 11 heures du matin.

L'enterrement a lieu le 09 ou 10 novembre. Mais il est étonnant qu'aucune mention n'en soit faite dans le registre paroissial.

Le corps de l'abbé Boujon repose donc à l'entrée du cimetière du côté nord.

## QUELQUES DATES A RETENIR

### Janvier

- Le 25 : Salle des Fêtes de Flangebouche : Tarot organisé par le Comité des Fêtes
- Le 27 : Salle du Foyer d'Orchamps-Vennes : Loto du Hand Ball

### Février

- Le 1<sup>er</sup> : Salle du Foyer d'Orchamps-Vennes : Tarot du Ski de Fond
- Le 5 : Sortie à la Patinoire organisée par le Comité des Fêtes de Fournets-Luisans
- Le 16 : Salle des Fêtes de Flangebouche : Bal masqué
- Salle des Fêtes de Guyans-Vennes : Souper dansant du Foot
- Le 22 : Salle du Foyer d'Orchamps-Vennes : Conférence de l'Université ouverte sur la météo
- Le 23 : Salle du Foyer d'Orchamps-Vennes : Loto du Collège Jean Bosco

### Mars

- Les 2-9-23-24-31 : Salle de cinéma d'Orchamps-Vennes : Théâtre « La Boîte à Cas-Choux »
- Le 1<sup>er</sup> : Salle des Fêtes de Guyans-Vennes : Tarot des Artisans-Commerçants
- Le 2 : Salle des Fêtes de Fuans : Loto de l'Association de Parents d'élèves du R.P.I.
- Loray : Week-end Loto
- Le 3 : Concert A.D.M.R. Salle de cinéma d'Orchamps-Vennes
- Le 9 : Salle des Fêtes de Guyans-Vennes : Loto de l'école publique
- Le 15 : Salle du Foyer d'Orchamps-Vennes : Tarot du Comité des Fêtes
- Le 15 ; Salle des Fêtes de Plaimbois-Vennes : Conférence de l'Université ouverte : Evolution de l'architecture rurale par Mr Jean Louis Clade

### Avril

- Les 6-7 : Salle des Sports d'Orchamps-Vennes : Exposition avicole
- Les 13-27 : Salle de cinéma d'Orchamps-Vennes : Théâtre

### Mai

- Le 1<sup>er</sup> : Marche : Grandfontaine
- Les 10-11-12 : Salle des Sports d'Orchamps-Vennes : « Les Dons Cachés »
- Le 25 : Feux de Sainte Jeanne d'Arc : Guyans-Vennes

### Juin

- Le 9 : Brocante des Pompiers : Flangebouche
- Le 16 : Fête patronale : Flangebouche
- Le 21 : Fête de la Musique : Orchamps-Vennes
- Le 29 : Feux de la Saint Jean : Loray

### Juillet

- Le 7 : Rallye-promenade organisé par le Comité des Fêtes d'Orchamps-Vennes
- Le 13 : Feux d'artifice organisés par les commerçants d'Orchamps-Vennes
- Le 14 : Feux d'artifice du Val de Vennes à Plaimbois-Vennes
- Le 21 : Fête patronale : Guyans-Vennes
- Le 28 : Fête de Sainte Radegonde : Plaimbois-Vennes

### Août

- Le 4 : Fête du Cheval : Guyans-Vennes
- Le 15 : Randonnée VTT organisée par le Comité des Fêtes de Fuans
- Le 24 : Concours de Quilles : Fournets-Luisans : organisé par le Comité des Fêtes
- Le 25 : Fête villageoise : Fournets-Luisans

### Septembre

- Le 1<sup>er</sup> : Journée des Randonneurs : Orchamps-Vennes : Bonnelin
- Le 22 : Fête patronale : Loray

### Novembre

- Le 15 : Salle des Fêtes de Fournets-Luisans : Tarot organisé par le Comité des Fêtes

### Décembre

- Le 7 : Salle des Fêtes de Guyans-Vennes : Loto organisé par les Anciens Combattants
- Le 22 : Marché de Noël : Loray

## TRI SELECTIF ET DECHETTERIE

### I/ Le tri sélectif

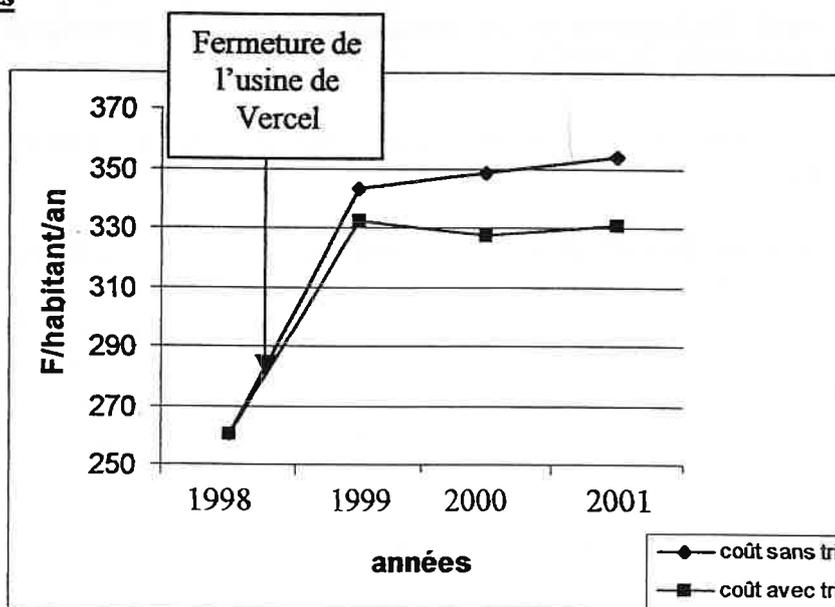
#### 1/ Les quantités collectées

	Quantités triées en 2000 en kg par habitant	Quantités triées en 2001 en kg par habitant (projection)*
Acier	1.65	2.01
Aluminium	0.03	0.018
Carton et briques alimentaires	8.62	11.10
Plastique	2.87	3.94
Verre	40.97	48.03
Journaux/magazines	22.8	24.17
<b>TOTAL</b>	<b>76.94</b>	<b>89.27</b>

\*Les projections ont été établies à partir des résultats constatés au 30 septembre 2001

En un an, les quantités triées auront augmenté d'environ 16 %. **Bravo pour les efforts !** Concernant le verre, notre système de collecte en bacs de 660 L n'est plus adapté vu les quantités collectées. Les bacs à couvercle vert operculé vont être remplacés par des bornes de 4 m<sup>3</sup> en bois à la fin de l'année 2001. Ce système permettra d'éviter les débordements.

#### 2/ Les coûts



#### Comparaison des coûts de collecte et traitement des déchets avec et sans tri

En 1998, l'usine d'incinération de Vercel qui n'était plus aux normes a fermé. Depuis, les ordures ménagères non recyclables sont incinérées à Pontarlier. L'augmentation du prix entre 1998 et 1999 est due à ce changement.

Le tri ne permet pas de diminuer les coûts de gestion des déchets, mais de les **maîtriser**.

ASSOCIATION DES AMIS ET PARENTS D'ENFANTS INADAPTES DU DOUBS

18, AVENUE CHARLES DE GAULLE B.P. 13145

25503 MORTEAU CEDEX

TEL 03 81 67 14 40 FAX 03 81 67 55 81

## L'ADAPEI A MORTEAU

**Octobre 1967** : suite à une conférence organisée par l'ADAPEI du DOUBS afin de créer une section à MORTEAU, une dizaine de parents d'enfants déficients intellectuels se retrouvent et unissent leurs efforts, en collaboration avec le dispensaire de Morteau, pour recenser les familles concernées par le handicap.

Tout doucement, au fil des rencontres germe l'idée de création d'un établissement pour enfants qui verra alors le jour en novembre 1969, accueillant 8 enfants en semi-internat, et dirigé dans un premier temps par l'Institut Médico Pédagogique de Pontarlier.

En décembre 1970, la section de MORTEAU acquiert son autonomie, et ainsi se crée l'Association ADAPEI DE MORTEAU (journal officiel du 7.01.71), régie par la loi de 1901.

Depuis sa création, l'ADAPEI de MORTEAU n'a cessé de se développer :

- **1969** : ouverture, 8 rue Frainier à MORTEAU, de l'INSTITUT MEDICO PEDAGOGIQUE, qui aujourd'hui accueille une trentaine d'enfants et adolescents de 6 à 20 ans. Une équipe médico-psycho-éducative offre des méthodes individualisées d'enseignement et d'apprentissage, permettant à chaque jeune de découvrir et de développer toutes ses potentialités, et acquérir ainsi son épanouissement et son autonomie.
- **1971** : ouverture dans les mêmes locaux de l'INSTITUT MEDICO PROFESSIONNEL pour les jeunes de 16 à 20 ans.
- **1973** : création du CAT (CENTRE D'AIDE PAR LE TRAVAIL), 24 rue Fauche à Morteau, qui aujourd'hui accueille 65 travailleurs handicapés qui par leur travail participent activement à la vie économique du bassin mortuacien. En effet, les principales activités du CAT consistent en des travaux de petite mécanique, d'assemblage, de conditionnement, de travaux de sous-traitance pour des entreprises locales. Ces différentes tâches à accomplir permettent aux personnes fragilisées de trouver par leur travail, comme chacun d'entre nous, une reconnaissance et une place dans la Société.
- **1981** : ouverture du FOYER D'HEBERGEMENT, 18 avenue Charles de Gaulle, où résident actuellement 30 personnes, hommes et femmes, dont la plupart travaillent au CAT. Le foyer offre aux personnes en difficulté un logement dans un cadre de vie familial et permet à ceux qui le souhaitent de se préparer à vivre de façon indépendante dans un appartement à l'extérieur.
- **1989** : création à l'intérieur du Foyer du SERVICE DE SOUTIEN SOCIAL qui prend en charge aujourd'hui 8 personnes, dont 3 personnes à la retraite et 5 travaillant à ½ temps au CAT.

- **1993 : création du SERVICE D'EDUCATION SPECIALE ET DE SOINS A DOMICILE (SESSAD « La Ribambelle »** au 17 rue Neuve à Morteau) qui accueille 5 enfants de 0 à 12 ans.
- **1998 : Création, au 25 rue Neuve, du SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT ET DE SUITE**, service qui accompagne à leur domicile une vingtaine de personnes en difficultés.
- **2000 : extension du SESSAD** qui de 5 enfants passe à 15 enfants accompagnés.
- **En projet : la création d'un « FOYER DE VIE »** pour personnes en difficultés ne pouvant travailler en cat.

L'ADAPEI de MORTEAU, c'est donc aujourd'hui 6 structures pour 164 usagers, enfants et adultes. Pour gérer ses établissements, l'association a à sa tête un Conseil d'Administration de 20 membres, dont 17 parents d'enfants handicapés, élus par Assemblée Générale.

L'action de l'ADAPEI – MORTEAU s'étend à 37 communes, zone territoriale établie en accord avec les autres sections Adapei du Doubs.

AVOUDREY – LE BELIEU – LE BIZOT – LA BOSSE – LA CHENALOTTE – CONSOLATION – LES COMBES – LES FINS – FLANGEBOUCHE – FOURNETS LUISANS – FUANS – GILLEY – GRAND COMBE CHATELEU – LES GRAS – GUYANS VENNES – LONGEMAISSON – LORAY – MONT DE LAVAL – MONTLEBON – MORTEAU – LE NARBIEF – NOEL CERNEUX – ORCHAMPS VENNES – PLAIMBOIS VENNES – VILLERS LE LAC – VENNES – PIERREFONTAINE – VILLERS CHIEF – VILLERS LA COMBE – VELLEROT LES VERCEL – LA SOMMETTE – DOMPREL – GRANDFONTAINE SUR CREUSE – LANDRESSE – OUVANS – LAVIRON – GERMFONTAINE.



## Année 2001

L'ADMR du secteur du Val de Vennes est une association en pleine activité. La preuve, fort d'une équipe locale qui emploie plus de trente personnes nous avons réalisé 18 000 heures auprès des familles de notre secteur. De plus, le centre de soins est là pour répondre à toutes prescriptions médicales et avec le sourire.

Dans chaque association il y a mouvement tant chez les bénévoles que les aides ménagères. J'en profite pour remercier toutes celles qui ont œuvré parfois dans des conditions difficiles pour ce service aux familles.

Nous vous informons que M. Claude FOURNIER est responsable A.D.S. (tél. 03 81 43 52 18), Mme Lucienne TYRODE – secrétaire (03 81 43 54 17), Mme Claude CHABOD accepte la responsabilité des repas à domicile (03 81 43 23 34).

Nous restons à votre disposition pour le service de toutes vos familles.

Jean Marie COURTOIS



## *L'association ADMR en quelques mots...*

L'Association d'Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR) du secteur de Vercel a pour but le maintien à domicile des personnes âgées et des familles dans de bonnes conditions d'hygiène et de sécurité. Animée par 4 bénévoles, 7 aides à domicile, 1 technicienne d'intervention sociale et familiale, l'association intervient sur 12 communes proches de Vercel.

### *La vie associative*

En fin d'année 2001, l'association locale de Vercel a changé de Président. Christophe JACQUINOT a ainsi remplacé Henri MARTINET. Durant la présidence de ce dernier, l'accent a été mis sur le développement des services de maintien à domicile avec respect et discrétion auprès des personnes âgées.

Lors d'une soirée conviviale, salariés et bénévoles ont eu l'occasion de remercier Monsieur MARTINET pour son dévouement quotidien durant ces onze années passées au sein de l'ADMR et lui souhaite de beaux succès dans ses futurs engagements.

Pour 2002, l'association est toujours à la recherche de nouveaux bénévoles. Quelques personnes ont d'ailleurs déjà rejoint l'équipe de bénévoles en place.

Alors, si la solidarité et l'entraide sont vos valeurs et que vous avez un peu de temps à donner, n'hésitez pas à venir nous rejoindre !

La vie associative passe également par deux événements locaux importants : le loto et la vente de fleurs en début d'année. Ces événements ont pour but de financer sur nos fonds propres certaines aides et interventions non prises en charge par les caisses de retraite.

### *L'aide aux personnes âgées*

En 2000, près de 7 800 heures ont été réalisées au domicile des personnes âgées par les aides à domicile compétentes et attentionnées.

L'ADMR de Vercel souhaite apporter aux personnes qu'elle aide, les prestations nécessaires à un maintien à domicile de qualité. C'est pourquoi, en plus des tâches ménagères, de la préparation des repas, des courses, le service téléassistance a été développé.

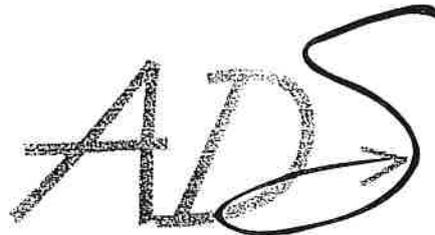
Il permet une présence sécurisante et une intervention au domicile de l'utilisateur en cas de besoin (chute, détresse...). Relié à une centrale d'écoute, l'appareil permet de garder ainsi un contact entre l'utilisateur et le monde extérieur.

De par leur but d'aide et de solidarité, ces services peuvent être partiellement pris en charge par des organismes financeurs.



# DEMANDEURS D'EMPLOI, CECI VOUS INTÉRESSE !

UNE AIDE POUR LES UNS...



...UN TRAVAIL POUR LES AUTRES

D o m i c i l e   S e r v i c e s

## QUI SOMMES NOUS ?

Nous sommes une association intermédiaire. Créée en 1987 par l'ADMR, l'ADS s'appuie sur un réseau de bénévoles actifs, relayés au siège à Valdahon par une équipe de salariés permanents.

## QUELS SONT NOS MISSIONS ?

Notre association a été créée pour apporter une aide aux personnes sans emploi du milieu rural, et plus particulièrement celles rencontrant des difficultés d'insertion.

Nos missions sont:

- L'accueil de toute personne qui nous sollicite,
- L'accompagnement dans les démarches concernant l'emploi,
- L'information sur les mesures pour l'emploi ou les formations,
- L'orientation vers des structures de formation, des partenaires pouvant apporter des réponses supplémentaires ou des employeurs.

Mais, notre rôle est avant tout de salarier les personnes sans emploi, par le biais de mises à disposition, afin de leur redonner confiance en eux et leur permettre ainsi un retour progressif vers un emploi stable.

## DE QUELS MOYENS DISPOSONS-NOUS ?

### UN ACCUEIL, UNE ÉCOUTE:

- Les bénévoles responsables de l'association se tiennent à la disposition des demandeurs d'emploi et des personnes qui souhaitent utiliser nos services.
- Les salariés permanents de l'association reçoivent les demandeurs d'emploi sur rendez vous à Valdahon, Frasne, Rougemont et dans les autres communes du département à l'occasion de permanences ponctuelles.

### UN BILAN DE LA SITUATION PROFESSIONNELLE:

Lors du premier entretien, nous faisons le point sur la situation du demandeur d'emploi et clarifions son projet professionnel.

### UN ACCOMPAGNEMENT DANS LES DÉMARCHES DE RECHERCHE D'EMPLOI :

- aide à la rédaction du CV, de la lettre de motivation,
- ciblage des offres d'emploi correspondant au profil du demandeur,
- diffusion du CV auprès d'entreprises
- préparation à l'entretien d'embauche

### LE SALARIAT DES DEMANDEURS D'EMPLOI :

Il se fait par le biais de mises à disposition ponctuelles ou régulières :

- **Après des particuliers** pour du ménage, de l'entretien d'espaces verts, du bricolage. C'est un moyen simple et efficace d'employer une personne, sans s'occuper des démarches administratives. De plus, les sommes versées au titre des emplois familiaux sont déductibles pour moitié des impôts sur le revenu

- **Après des entreprises** qui apprécient ce service pour sa souplesse, sa simplicité et qui l'utilise à l'occasion d'un accroissement temporaire de l'activité, d'une absence de salarié, d'un nouveau marché...

- **Après des collectivités, des associations et des agriculteurs** dont les besoins en personnel sont parfois irréguliers ou peu conséquents.

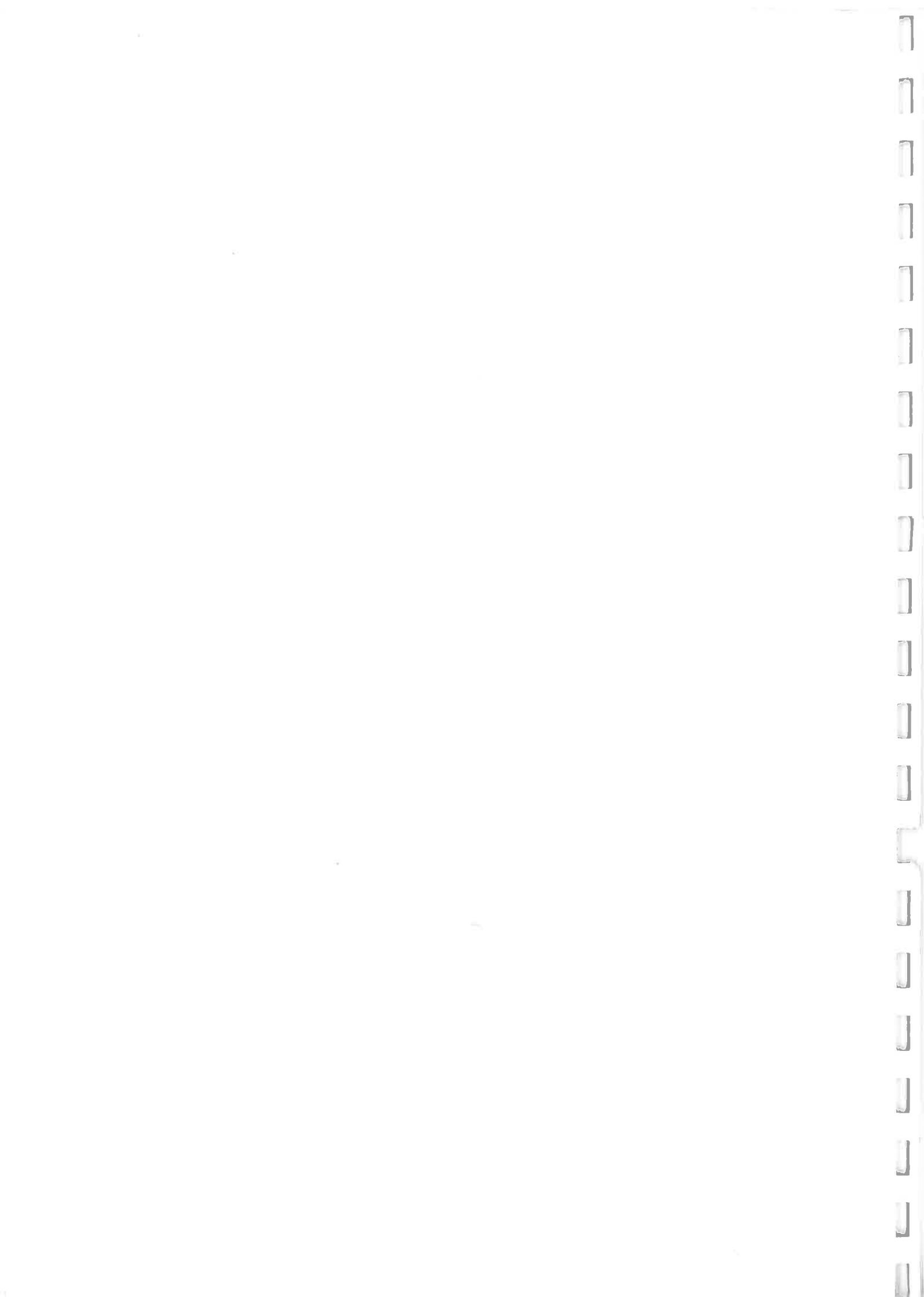
Chaque mise à disposition fait l'objet d'un accompagnement individualisé qui contribue au bon déroulement de la mission.

### DES PARTENAIRES :

Depuis sa création, l'ADS travaille en partenariat avec:

- les différents acteurs du milieu social et de l'insertion (l'ADEI, l'ANPE, les Chantiers Départementaux, les Espaces Jeunes, les Centres Médico-Sociaux),
- les donneurs d'ordre
- et les élus communaux.

**A ORCHAMPS-VENNES,  
pour tous renseignements,  
contactez Claude FOURNIER  
au 03.81. 43.52.18**



Et si vous suiviez  
votre courrier  
sans bouger avec la  
**Lettre suivie**

Gardez le contact avec votre courrier :  
vous collez une étiquette  
«Prêt-à-suivre »  
sur votre enveloppe et grâce  
à son code à barres vous connaissez  
la date de distribution.

*Renseignez-vous auprès de votre  
Bureau de poste  
Tél. : 03 81 43 53 69*



[www.laposte.fr](http://www.laposte.fr)

